

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1303

Artikel: Imposition des entreprises : les doutes du Conseil des États
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie suisse au futur

Des économistes genevois ont publié un opuscule qui renoue avec les racines de l'économie politique: économique, écologique, sociale.

LE PETIT OUVRAGE de trois professeurs d'économie de l'Université de Genève vient à point. Jusqu'à présent en effet, la réflexion sur l'avenir économique de la Suisse s'est limitée à une confrontation peu fructueuse et superficielle entre les idôlâtres du marché qui ont fait du fameux *Livre blanc* leur Bible et les contempteurs de la mondialisation qui voient dans ce phénomène diabolique les prémisses de la catastrophe finale.

Il était donc temps que prennent la parole les tenants de l'économie sociale pour qui la recherche de l'équité et l'exigence du développement durable sont indissociables de l'efficacité économique.

Une réforme sur trois piliers

En Suisse, depuis le serment du Grütli, rien d'important ne se réalise qui ne prend la forme d'une triade. Les universitaires genevois respectent la tradition puisqu'ils proposent une réforme reposant sur trois piliers: économique par l'ouverture et la régulation internationales; écologique par le développement durable; sociale par la lutte contre les discriminations. Retenons quelques points de cet exposé bref – moins d'une centaine de pages – mais dense.

Il est de bon ton aujourd'hui de gémir sur l'affaiblissement de la capacité concurrentielle de la Suisse et de dénoncer l'atonie de l'économie helvétique. Les auteurs ne font pas chorus. Le taux de croissance saisi par la statistique officielle est très certainement sous-évalué. Responsables de ce biais: l'importance croissante de la production de biens immatériels, l'amélioration des termes de l'échange et la surévaluation du franc. En conséquence, on ne peut déduire des faibles taux de croissance enregistrés au cours de ces dernières années une détérioration de la position concurrentielle de la Suisse. Pour preuve, notamment, l'évolution favorable du volume des exportations.

Au nom de l'amélioration des conditions dites cadre de l'économie, on se fixe de manière quasi obsessionnelle sur l'allègement de la fiscalité des entreprises et sur la déréglementation. En réalité, estiment les économistes gene-

vois, donner suite à ces revendications revient à réintroduire un protectionnisme déguisé: les entreprises peu innovatrices et condamnées obtiennent un sursis et les autres bénéficient d'une rente de situation puisqu'elles n'ont nul besoin de conditions plus favorables pour se développer. C'est ainsi qu'au nom du marché, on viole allégrement le principe de la concurrence. Contre ces solutions de facilité, les auteurs rappellent opportunément les facteurs déterminants de la croissance: disponibilité et qualité du capital et du travail, capacité d'innovation, réalisation des gains de l'échange, accroissement des parts de marché et conquête de nouveaux marchés. Prenant en compte tous ces facteurs, ils proposent une série de mesures qui constituent le noyau d'une politique économique. Mais, avertissent-ils, la mise en valeur de ces facteurs exige notre adhésion à l'Europe. Et la mondialisation ne pourra longtemps éluder le besoin d'une régulation internationale des mouvements de capitaux, des politiques monétaires, des cartels et des concentrations et du développement durable.

C'est justement au développement durable qu'est consacré le deuxième chapitre. Les auteurs y inventorient les instruments techniques et économiques d'une protection de l'environnement conforme au marché et esquissent un agenda des réformes indispensables.

Le dernier chapitre brosse le tableau des principales inégalités qui caractérisent notre société: entre les sexes, face au travail, entre nationaux et étrangers résidents, entre travail et capital. Or ces inégalités pèsent négativement sur l'efficacité économique dans la mesure où elles empêchent une allocation optimale des ressources. À partir de cet inventaire, les auteurs élaborent là aussi un agenda des mesures concrètes à prendre.

L'analyse économique se révèle utile dans la détermination du coût et de l'efficacité des mesures nécessaires à la dynamisation de l'économie helvétique. L'originalité de cet opuscule, c'est de ne pas appréhender coût et efficacité de manière réductrice et à court terme mais dans la perspective d'un contrat social basé sur l'équité et

la protection de l'environnement. Les universitaires genevois renouent ainsi avec les racines de l'économie politique qui s'est toujours voulue une science de la société, ce qu'hélas méconnaît l'économisme dominant aujourd'hui. *jd*

Gabrielle Antille, Beat Bürgenmeier, Yves Flückiger, *L'Économie suisse au futur. Une réforme en trois piliers*, Réalités sociales, 1997.

IMPOSITION DES ENTREPRISES

Les doutes du Conseil des États

LE PLAN DE relance du Conseil fédéral ne prévoit pas seulement une aide à l'investissement dans le secteur de la construction et un coup de pouce aux économies d'énergie. Il comprend également un volet fiscal qui doit alléger les charges des entreprises. Le Conseil national, tout préoccupé d'améliorer les conditions-cadre de l'économie, a remodelé ce second volet dans un sens plus favorable encore aux sociétés. Un zèle qui, semble-t-il, lui a fait perdre de vue toutes les conséquences possibles de la réforme.

Saisi du projet, le Conseil des États ne s'est pas laissé prendre au piège de l'urgence. Après une analyse sévère du socialiste bâlois Plattner des conditions faites aux sociétés holding par le Conseil national – il a parlé d'un magasin self-service dépourvu de caisse à la sortie –, la majorité des sénateurs a renvoyé le texte en commission. On ne peut adopter une loi dans la précipitation, en ignorant son impact sur les finances publiques et les contribuables, a-t-elle affirmé.

Du Conseil des États, on a souvent l'image d'une assemblée conservatrice sur le plan social et prompte à répondre favorablement aux exigences de l'économie. La semaine dernière, en affichant sa préoccupation quant à la qualité et aux effets de ses décisions, il a fait honneur à sa réputation de chambre de réflexion. Par ce geste, la Chambre haute a montré que le pouvoir politique n'est pas condamné à entériner sans broncher toutes les revendications de l'économie. *jd*